

DELIBERATION N° 86/11 -01 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1986

Monsieur le Maire donne lecture du budget supplémentaire dont la balance générale s'établit comme suit :

DEPENSES :

<u>fonctionnement</u> :	2 000 276, 25
<u>Investissement</u> :	9 641 874, 19

RECETTES :

<u>fonctionnement</u> :	2 000 276, 25
<u>Investissement</u> :	9 641 874, 19

LE CONSEIL MUNICIPAL ,  
après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 4 abstentions,

- approuve le budget supplémentaire 1986.